

## Ça vaut le détour ...



### La Chapelle Saint-Maur

Ce petit oratoire construit en 1880 marque l'emplacement d'un prieuré possédé dès le XI<sup>e</sup> siècle par l'abbaye de Saint Pierre de Préaux. Le prieuré Saint-Maur, également appelé l'Hermitage, forme dans la forêt une petite enclave dont les limites sont encore visibles mais toutes les constructions anciennes ont disparu. Des pèlerinages s'y déroulent encore, bien que la tradition de nouer les branches des arbres voisins se perde au profit de messages écrits, déposés sur l'autel.

### Vatteville-la-Rue

Le territoire de Vatteville compte de nombreux vestiges romains. Au cours du haut Moyen-âge, la forêt de Brotonne porte le nom d'Arelaune, et constitue un fisc royal. Vatteville devient une importante place forte, probablement vers 1070 lorsque Roger de Beaumont y édifie un château sur motte.

L'activité du village se partage entre l'agriculture, les travaux forestiers et les activités maritimes. Ce dernier secteur lui confère une réelle prospérité, surtout au XVI<sup>e</sup> siècle. Peu à peu, son influence sur la presqu'île décroît alors que grandit celle de la seigneurie de La Mailleterie.

### La maison de François 1<sup>er</sup>

Le roi chevalier séjourna souvent dans le village : François 1<sup>er</sup> aimait chasser en Forêt de Brotonne. Mais ce dernier aimait trop le luxe d'après Bourgueville pour se contenter d'une modeste demeure. La maison dite de François 1<sup>er</sup> servait probablement à son "piqueur", c'est-à-dire celui qui accompagne et guide la meute de chiens poursuivant l'animal chassé.

### Les vestiges du château

Assiégé en 1124, le château est entièrement rasé sur ordre d'Henry II, duc de Normandie, à l'issue du conflit qui l'oppose à la Ligue de Brotonne, dont Galéran de Meulan, seigneur de Vatteville, fait partie. La tour est reconstruite dans le deuxième quart du XII<sup>e</sup> siècle, elle conserve une importance jusqu'à la guerre de Cent Ans au cours de laquelle elle paraît avoir été démilitarisée.

## Randonnée en Seine-Maritime



Vallée de Seine  
Le Pays de Caux  
Vallée de Seine



### Renseignements

Office de Tourisme  
Caux Vallée de Seine

Bolbec,

50 rue de la République  
76210 Bolbec

Caudebec-en-Caux,  
place du Général de Gaulle  
76490 Caudebec-en-Caux

Lillebonne,

rue Victor Hugo  
76170 Lillebonne

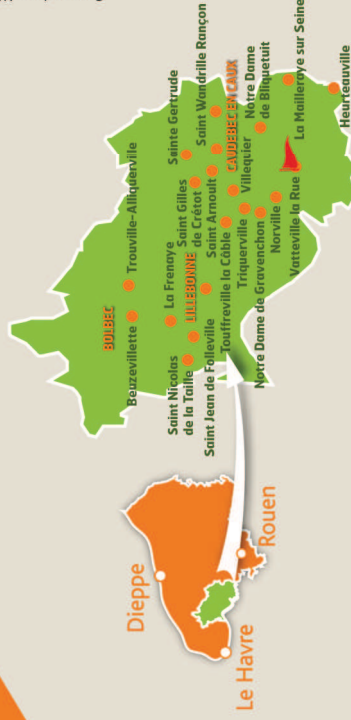
Tél. 02 32 70 46 32

office@tourismecauxseine.com  
www.tourismecauxseine.com

Seine-Maritime Tourisme

Tél. 02 35 12 10 10

www.seine-maritime-tourisme.com



Départ : Vatteville-la-Rue, aire de la Coutume



Seine-Maritime  
La Normandie impressionnante

RANDONNÉE À CHEVAL  
Départ : Aire de la Coutume

Circuit 4 Vatteville-la-Rue,  
Sur les traces de François 1<sup>er</sup>  
31 km - 4h30

## Circuit 4

# Sur les traces de François 1<sup>er</sup>

31km - 4h30

Départ : **Vatteville-la-Rue**,  
aire de la Coutume

### AVIS DU RANDONNEUR

“Superbe randonnée pour les amoureux de la forêt ! Cet itinéraire donne un bel aperçu du domaine de Brotonne et d'un des plus beaux tronçons de la Route des chaumières, avec en prime de beaux points de vue sur la Seine.”

- 1** Partez par la route forestière (barrière), tournez à droite, parcelles 105/107, puis à gauche et à droite, parcelles 132/133. Prenez à gauche, parcelles 133/135 et tout droit jusqu'à la route.
- 2** **Prudence** : Traversez la D131, allez tout droit. En haut, tournez à droite puis à gauche et tout droit jusqu'au Rond au Loup, où vous irez à droite. Avant la route, tournez à gauche. Ensuite, à gauche sur la route forestière puis à droite. De nouveau, à gauche, parcelles 76 / 77 puis à droite.
- 3** Suivez **prudemment** la D40 à droite, pour reprendre à gauche (parcelles 78/79). Coupez la route et prenez le chemin à gauche (parcelles 356/358). Prenez la route à gauche et après le grand virage, chemin à droite. Suivez la route sur 300 m et tournez à droite à la barrière. Au croisement, allez à droite puis deux fois à gauche. Allez à droite entre les parcelles 428/427, puis entre les parcelles 423/424.
- 4** Coupez tout droit, Route Forestière du Torps, tournez à gauche après la parcelle 378. Sur la route, tournez à gauche puis à droite (parcelles 331/332). Sur la route, allez à droite puis au carrefour, prenez le 2<sup>ème</sup> sentier à gauche; à la patte d'oie, à gauche, entre les parcelles 308 / 306 puis tout droit. Suivez la route sur la gauche, et retournez de suite à droite.
- 5** Traversez la D131 (**prudence**) puis la D40. Continuez tout droit puis à gauche dans la parcelle. Au croisement, à droite puis empruntez la route forestière à droite. Toujours tout droit ; traversez 2 routes, puis tournez à gauche dans la parcelle 15. Coupez la prochaine allée et prenez le chemin à droite.
- 6** Prenez à gauche entre les parcelles 12 / 6. Tournez à droite avant de rejoindre la route et longez la lisière de forêt jusqu'au carrefour pour aller à gauche, face à une barrière.
- 7** **Prudence** : Longez la D65, vers la gauche, jusqu'au rond-point et descendez à droite vers le centre de Vatteville-la-Rue. Tournez à gauche devant l'église et la Mairie. Passez devant la Maison François 1<sup>er</sup> et au carrefour, prenez à droite et aussitôt à gauche sur le sentier. Revenez sur la route par la 2<sup>ème</sup> ruelle à gauche et allez à droite vers les ruines du Château puis allez tout droit au croisement suivant.
- 8** Traversez **prudemment** la D65 pour aller en face. Prenez à droite puis tout droit pour entrer en forêt. Tournez à droite sur la route pour regagner le parking de départ.

### Balisage du circuit

- Bonne direction
- Tourner à gauche
- Tourner à droite
- Mauvaise direction

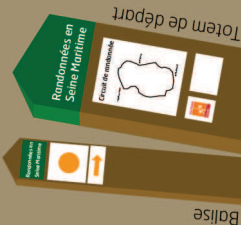
### LÉGENDE

- Centre équestre
- Curiosité
- Edifice religieux visible
- Hébergement cavalier
- Ravitaillement
- Restaurant
- Aire pique-nique
- Passage délicat



Extraits issus de fichiers IGN SCAN 25© - 2014 - Autorisation n°43-14014 - 1911 OT TOP25 - Reproduction interdite

Les drapeaux sur la carte indiquent les points de départ des circuits. Sur le terrain, à ces endroits, sont implantés des totems où figurent toutes les informations relatives à chaque circuit : numéro, couleur, nom, distance, tracé et les curiosités touristiques. Pour parcourir ces circuits, suivez les indications du topoguide et les balises de sécurité implantées aux carrefours dangereux.



### RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS

- Ne pas s'écarter des chemins.
- Ne rien jeter, emportez vos déchets
- Respectez la nature, les cultures, les animaux
- Pensez au travail des agriculteurs et des forestiers
- En période de chasse, soyez prudents, retrouvez le calendrier des jours de chasse sur [www.onifir.org](http://www.onifir.org)
- En forêt, n'allumez jamais de feu
- Sur ces chemins, circulent VTT, piétons, chevaux et attelages, attention aux croisements
- Ne pas pénétrer dans les propriétés privées
- Signalez toutes anomalies via les fiches Eco-Veille sur notre site internet ou dans nos bureaux d'accueil